

2.2. ÉVALUATION

	ÉTATS SÉQUELLAIRES		PRÉJUDICE	TAUX DE BASE
GRAVITÉ	ATROPHIES sans rétraction ALOPÉCIES définitives DYSCHROMIES ULCÈRES		Léger	0 à 10 %
	ATROPHIES avec rétraction HYPERKÉRATOSES LICHENIFICATION POLYSENSIBILISATION		Moyen	10 à 15 %
	CANCÉRISATION		Important	Tumeur cutanée maligne <i>in situ</i> , non pénétrante 30 à 40 %
		Tumeur cutanée maligne infiltrante avec extension 40 à 70 %		
TOPOGRAPHIE ET ÉTENDUE	Main	Main dominante) Pouce Pulpe)) Index	COEFFICIENT DE MAJORATION x 1 à 1,5	
		Pied	Talon antérieur Talon postérieur	x 1 à 1,5
	Cheville	Face antérieure Fesse	x 1 à 1,5	
	Régions d'appui	Région ischiatique		
FONCTION	SÉQUELLES	SENSITIVES MOTRICES	Cf. Barème indicatif invalidité Accidents du travail	